

Bourses coparrainées UNESCO - L'ORÉAL pour des jeunes femmes se consacrant à l'étude des Sciences de la vie - 2010

A. INTRODUCTION

Dans le cadre du Programme de bourses coparrainées de l'UNESCO, le programme conjoint UNESCO - L'OREAL a pour but de promouvoir la participation de jeunes femmes - du monde entier - aux avancées de la recherche dans le domaine des sciences de la vie. La Fondation d'Entreprise L'OREAL a généreusement offert 15 bourses à des jeunes femmes ressortissantes d'États membres de l'UNESCO, qui, par leur enthousiasme et leurs travaux novateurs, apportent de précieuses contributions au développement des sciences de la vie.

Le principe essentiel défendu par l'UNESCO, sur lequel repose le programme de bourses UNESCO -L'OREAL, conçoit que les individus constituent les ressources les plus importantes du monde et que l'innovation et l'excellence, surtout chez les jeunes, méritent d'être encouragées grâce aux efforts concertés de la communauté internationale. L'attribution de ces bourses est une stratégie clé qui permet de stimuler une plus grande participation des femmes à la recherche de solutions scientifiques aux problèmes auxquels l'humanité est confrontée au début du XXI^{ème} siècle.

B. LE GROUPE VISÉ

Ce programme tend à identifier et récompenser quinze jeunes chercheuses talentueuses, déterminées et douées, venant du monde entier, dont les travaux portent sur les sciences de la vie. Pour assurer une représentation géographique équilibrée des cinq régions géoculturelles du monde, trois jeunes femmes au maximum, originaires de chacune des cinq régions, pourront bénéficier de ces bourses.

Les candidates doivent déjà avoir entrepris des travaux de recherche de niveau doctoral ou post doctoral dans un ou plusieurs domaines voisins des sciences de la vie, notamment la **biologie, la biochimie, les biotechnologies l'agriculture, la médecine, la pharmacie et la physiologie**. Les projets ayant recours à des animaux en tant que cobaye (expérimentation avec des animaux vertébrés de laboratoire) sont exclus et une préférence est accordée à la recherche qui ne relève pas du domaine de la cosmétique.

Les candidatures présentées par les pays les moins avancés (PMA) feront l'objet d'une attention particulière.

C. CRITERES DE SELECTION

Les candidates (quatre au maximum par Commission nationale intéressée) doivent répondre aux critères généraux suivants :

1. Toutes les candidatures doivent être présentées et endossées par la Commission nationale. L'UNESCO ne peut accepter de candidatures soumises directement par les intéressées.
2. Les candidates ne doivent pas avoir plus de 35 ans. Les personnes nées avant le 1er janvier 1975 ne seront pas admises à concourir dans le cadre de ce programme.

3. Seront prises en considération les candidates ayant obtenu un doctorat (ou un diplôme équivalent) et les candidates poursuivant des études ou des recherches conduisant à un doctorat (ou à un diplôme équivalent) dans le domaine des sciences de la vie. A noter cependant que la priorité sera donnée aux candidates titulaires d'un doctorat au moment de la présentation de leur candidature.
4. Seules les candidates réunissant les qualifications requises et proposant un projet d'excellence, seront admises à concourir.
5. Les candidates doivent lire et écrire couramment la langue dans laquelle l'enseignement sera dispensé dans le pays d'étude proposé.
6. Les candidates doivent être en bonne santé, tant physique que mentale.
7. Les candidates ne doivent pas être en possession d'une bourse pour le projet d'études ou pendant la période durant laquelle elles postulent à la bourse. Si au titre du même projet, la candidate obtenait une autre bourse pour l'ensemble de ses recherches et frais de subsistance, elle devrait en informer immédiatement l'UNESCO. Dans ce cas son dossier ferait l'objet d'un nouvel examen et pourrait se voir retiré de la liste des postulantes.

D. CONDITIONS D'ATTRIBUTION:

1. Domaine d'étude Sciences de la vie
2. Date limite de réception des candidatures : 30 juin 2009
3. Durée du projet d'étude/recherche : 12 mois
Avec possibilité de prolongation de 12 mois
4. Durée du séjour dans le pays/institut hôte:

Au moins la moitié de la durée de la bourse **doit** être entreprise à l'étranger, soit une durée de 6 mois minimum et de 12 mois maximum. Si une prolongation est accordée, la durée du séjour à l'étranger sera de 12 mois minimum et de 22 mois au maximum. Auquel cas, la candidate doit impérativement compléter ses études dans son pays natal pendant une durée minimum de deux mois.

5. Date éventuelle de début des travaux:
Toute date comprise entre le 1er mars 2010 & le 1er mars 2011
6. Conditions concernant le dossier pour la prolongation de la bourse:

Les documents suivants doivent être soumis 3 mois avant la fin de la bourse:

- i) Trois lettres de recommandation
 - (a) la première provenant de l'institution hôte,
 - (b) la seconde du/des responsable(s) de projet à l'institution hôte, et
 - (c) la troisième de la part de l'institution/laboratoire se trouvant dans le pays natal de la boursière.

- ii) Un bref rapport intérimaire sur l'avancement de votre travail, ainsi qu'une proposition de recherche, afin de justifier la prolongation de la bourse.
- iii) Une estimation budgétaire détaillée indiquant toutes les dépenses relatives à la deuxième partie de la bourse. Les travaux de recherche pour postuler à une prolongation, doivent concernés le même sujet d'étude.

7. Il doit être entendu qu'une fois la bourse terminée, l'intéressée doit accepter de retourner dans son pays de résidence afin que les connaissances qu'elle aura acquises puissent être mises à profit dans les programmes locaux de recherche et de formation.

E. MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES:

Toutes les candidatures doivent impérativement être présentées sur le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO, ci-joint, accompagnées des pièces requises. Chaque État membre peut présenter **au maximum quatre (4) candidatures**. C'est à la Commission nationale qu'incombe la responsabilité de sélectionner **les quatre candidatures** qu'elle souhaite soumettre à l'UNESCO. **La Commission Nationale est invitée aussi à rechercher la coopération avec la communauté scientifique locale pour assurer un niveau élevé de candidatures qui auront plus de chance d'être sélectionnées.** Les formulaires de candidature doivent parvenir à la Section du programme de bourses (ERC/RPO/FEL), UNESCO (7, Place de Fontenoy 75352 Paris 07P) avant le 30 juin 2009. Une copie électronique de cette lettre et du formulaire de demande de bourse sont disponibles sur le site suivant: <http://www.unesco.org/fr/fellowships/loreal> Un exemplaire préliminaire peut être envoyé par télécopie au numéro : 33.1.45.68.55.03 ou par courrier électronique aux adresses suivantes : a.zaid@unesco.org et c.dixon-cifuentes@unesco.org sous format Word ou PDF uniquement.

1. Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter les pièces suivantes:
 - a) Le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO dûment rempli, en français ou en anglais, en double exemplaire, accompagné obligatoirement de deux photographies récentes.
 - b) Une adresse de courrier électronique consultée régulièrement par la candidate
 - c) Des copies certifiées conformes des titres ou diplômes, en double exemplaire (accompagnées des relevés de notes obtenues). Un certificat prouvant l'obtention du doctorat ou attestant la préparation d'un doctorat, doit être joint.
 - d) Une liste de publications, s'il y a lieu.
 - e) Une lettre de recommandation d'une personne connaissant bien les travaux de la candidate.
 - f) Une lettre d'acceptation émanant d'un établissement hôte (autrement dit l'établissement qui a accepté d'accueillir la candidate au cas où une bourse lui serait attribuée). Dans cette lettre, l'établissement hôte doit bien préciser le nom du responsable de projet, les dates et la durée auxquels il consent de mettre à la disposition de la candidate les moyens nécessaires à sa formation dans le domaine de spécialisation choisi.
 - g) Le certificat d'aptitude linguistique de la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle de la candidate) dûment rempli, en double exemplaire (sur le formulaire UNESCO joint) signé par une autorité officielle compétente.

h) Une description détaillée d'une ou deux page(s) (au maximum), en anglais ou en français, des travaux de recherche motivant la candidature. La proposition de recherche doit répondre aux questions suivantes:

- **Pour quoi?** La nature concrète de la contribution du projet proposé aux sciences de la vie ; ses aspects novateurs et originaux ; la portée et l'objectif du projet de recherche. La candidate doit expliquer dans quelle mesure les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation envisagée auprès de l'établissement hôte, seraient profitables à son projet de recherche.
- **Quoi ?** Les résultats escomptés ou les retombées du projet de recherche envisagé.
- **Comment ?** Les modalités proposées pour effectuer la recherche.
- **Où ?** Le pays proposé pour entreprendre la recherche ainsi que le nom et l'adresse de l'institut/laboratoire hôte.
- **Quand ?** Le calendrier devra indiquer clairement la date proposée pour le début du projet et la durée envisagée qui devrait être de 12 mois au maximum. Puisque la possibilité d'un prolongation existe, il est recommandable de donner une indication du développement futur du projet d'études, au-delà de la période d'une année.
- **Combien ?** Des prévisions budgétaires détaillées indiquant les ressources dont la candidate a besoin pour mener à bien la recherche proposée. Le montant ne doit pas dépasser 20.000 dollars des États-Unis par an. Tous les chiffres doivent être indiqués en dollars des États-Unis et figurer sur une page séparée. Cette somme doit couvrir, exclusivement, les frais de voyage internationaux ou nationaux pour l'itinéraire proposé, les droits d'inscription (s'il y a lieu), et notamment les dépenses de subsistance personnelle, de visa ou d'assurance. Les candidates doivent établir des prévisions réalistes et veiller à ne pas dépasser une moyenne mensuelle de 1.500 dollars E-U pour les dépenses de logement et nourriture (frais de transports en commun et faux frais inclus).

Nous envisagerons de réduire le montant de la subvention accordée pour les candidates ayant prévu un budget jugé trop élevé par rapport aux objectifs et l'importance du projet. Les dépenses suivantes ne sont pas couvertes: achat d'un ordinateur ou de matériel informatique ; frais de publication ; participation à des conférences, à moins de démontrer que cela fait partie intégrante de la recherche et contribuera directement et sensiblement au progrès des sciences de la vie.

2. L'UNESCO et la Fondation d'Entreprise L'ORÉAL accordent la plus haute importance à l'originalité et à la qualité. Ne seront pris en considération que les projets bien planifiés, faisant preuve d'innovation, de créativité et de pertinence et promettant d'enrichir les connaissances dans le domaine des sciences de la vie.

3. Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, de même que les candidatures ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

4. Pour de plus ample information sur les résultats des programmes des années précédentes, on peut consulter le site web : www.forwomeninscience.com

F. MOYENS OFFERTS PAR L'UNESCO ET LA FONDATION d'ENTREPRISE L'ORÉAL

Les bourses financées par la Fondation d'Entreprise L'ORÉAL, et gérées et administrées par l'UNESCO comprennent:

- Une contribution financière, ne devant pas dépasser 20.000 dollars E-U par bénéficiaire sélectionnée, destinée à financer son projet de recherche.
- Un voyage aller-retour entre son pays et Paris, France, pour assister (condition *sine qua non*) à une cérémonie de remise des bourses, (date à déterminer).
- Les frais de séjour (hôtel et repas) et l'argent de poche pour le séjour à Paris lors de la cérémonie de remise des bourses.
- Un certificat attestant l'obtention de cette bourse.

G. SELECTION DES BOURSIERES

Les candidates seront sélectionnées par un comité spécial de sélection constitué de représentants de l'UNESCO, de la Fondation d'Entreprise L'ORÉAL et de la communauté des chercheurs ou des instituts de recherche en sciences de la vie. Le Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF) jouera un rôle consultatif dans le procédé de section. Un membre du PISF pourrait contribuer à la sélection.

Seules les candidates sélectionnées seront informées par l'UNESCO.

Les candidates qui n'auront pas été informées de leur sélection à la fin du mois de septembre 2009 devront considérer que leurs candidatures n'ont pas été retenues lors du processus de sélection.

**Bourses coparrainées UNESCO - L'ORÉAL pour des jeunes femmes
se consacrant à l'étude des Sciences de la vie - 2010**

FICHE D'INFORMATION

(Merci de remplir la fiche et de la joindre au formulaire dûment rempli et signé avec les documents requis)

Nom de famille : Prénom(s):
Lieu de naissance: Date de naissance:
Dernier Diplôme acquis: E-mail:
Occupation actuelle:

Domaine d'études:

Titre du projet:

Nom de l'institution hôte:

Nom du responsable de projet à l'institution hôte:

Adresse de à l'institution hôte:

Durée du projet: _____ mois de: _____ -à- _____
_____ mois de: _____ -à- _____

Je certifie que les informations ci-dessus sont complètes et exactes.

Signature

LISTE DES DOCUMENTS REQUIS

- ◇ Le formulaire dûment rempli et signé par la candidate, en anglais ou en français, et endossé par la **Commission Nationale** pour l'UNESCO du pays dont la candidate est ressortissant.
- ◇ Deux photos
- ◇ Deux copies certifiées conformes des diplômes ou une preuve attestant la préparation d'un doctorat, en anglais ou en français.
- ◇ Deux copies certifiées conformes des relevés de notes,
- ◇ Une liste de publications, s'il y a lieu.
- ◇ Une Lettre de recommandation
- ◇ Le certificat de connaissance linguistique (Formulaire UNESCO, ci-joint) dûment rempli et signé.
- ◇ Admission de l'institution hôte,
 - Le nom du responsable de projet.
 - La durée exacte du séjour avec les dates précises de début et de fin de la recherche à l'étranger.
- ◇ Une description détaillée du projet et des résultats attendus,
- ◇ Une estimation budgétaire détaillé **en USD**.

NB: Ne pas relier les documents.

Réservé à la section du programme de bourses

Date de réception:

Commentaires:



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
 téléphone : (33.1) 45.68.10.00
 télex: 204461 Paris
 270602 Paris
 téléfax UNESCO: (33.1) 45.66.94.29

DEMANDE DE BOURSE

au titre du
PROGRAMME DE BOURSES DE L'UNESCO

Instructions : Le présent formulaire doit être présenté par l'organisme gouvernemental compétent et chacune de ces parties doit être remplie complètement et avec précision. *Le formu-*

laire doit être communiqué en trois exemplaires. Les informations demandées doivent être soit tapées à la machine, soit manuscrites à l'encre en majuscules d'imprimerie.

Lorsque l'espace est insuffisant pour contenir les informations, utiliser une feuille blanche à attacher (en trois exemplaires) au formulaire.

A. Présentation officielle

Le Gouvernement du..... présente la candidature de..... à une bourse de l'UNESCO dans le domaine..... commençant le..... pour une durée de..... au titre du Programme et/ou du Projet.....

Le signataire certifie que les directives du Gouvernement visent la définition d'un programme d'étude qui permettra au candidat d'accroître à l'avenir sa contribution au développement de son pays.

Si une bourse était attribuée, le Gouvernement :

a) donnerait au boursier les autorisations nécessaires pour se rendre dans le pays d'étude ;

b) veillerait à ce que le boursier puisse faire face à ses responsabilités personnelles et familiales pendant la durée de sa bourse en maintenant, pour autant que cela soit nécessaire, le service de tout ou partie de la rémunération du boursier ;

c) faciliterait l'emploi du boursier après la fin de la bourse au poste mentionné dans le présent formulaire.

Les informations communiquées ci-dessous sont complètes et exactes.

PRÉSENTÉ AU NOM DE : (cachet)..... Service officiel..... Date.....

PAR : Nom et titre du fonctionnaire autorisé..... Signature.....

B. Renseignements personnels concernant le candidat

Nom de famille	Prénom(s)	Nationalité	Profession
Domicile permanent		Téléphone.....	Joindre une photo (facultatif)
		E-mail.....	
Adresse postale (si elle diffère de la précédente).....		Téléphone.....	
		E-mail.....	
Date de naissance jour mois année	Pays et lieu de naissance	Sexe	
Situation de famille	Nom et prénom du conjoint	Nombre et âge des enfants	Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident

Études antérieures

Établissements d'enseignement (nom, adresse et pays)	Années d'études		Diplômes, titres : Indiquer les matières principales	Date d'obten- tion
	de	à		
Secondaire, technique, etc.
Post-secondaire, universitaire ou équivalent

IMPORTANT : Pour être complète, la présente demande de bourse doit être accompagnée des copies certifiées conformes des titres obtenus et des certificats décrivant les études théoriques et pratiques suivies par le candidat (avec indication des mentions ou des notes obtenues)

Autres études

Mentionner également d'autres formes d'études telles que les stages de formation ou de perfectionnement

Bourses

Quelles sont les études mentionnées ci-dessus qui ont été effectuées grâce à une bourse ? Indiquer l'organisme qui a attribué la bourse

Séjours à l'étranger

Énumérer les séjours notables à l'étranger qui ne figurent pas ci-dessus

Publications et recherche

Énumérer tous travaux significatifs publiés (indiquer le nom de l'éditeur et la date de publication) ainsi que les principaux travaux de recherche entrepris

Connaissance des langues

Langue maternelle :

Autres langues	Lire		Comprendre la langue parlée		Parler		Rédiger	
	Couramment	Difficilement	Entièrement	Partiellement	Couramment	Difficilement	Correctement	Difficilement
.....
.....
.....

L'imprimé de l'UNESCO intitulé « Certificat de connaissances linguistiques » doit être rempli et joint à la présente demande.

Références

Indiquer trois personnes (parents et alliés exclus) qui pourraient fournir une appréciation des capacités du candidat. Ces personnes doivent normalement être des professeurs ou des directeurs d'études connaissant les travaux antérieurs du candidat.

Nom et prénom	Titre et adresse
.....
.....
.....

Informations détaillées sur les études demandées

(Si nécessaire, attacher une feuille supplémentaire)

Donner des détails précis sur la nature des connaissances qui doivent être acquises au cours de la bourse

Donner une estimation réaliste du budget à prévoir pour la bourse demandée (voyage aller-retour, allocation mensuelle, frais d'études, etc.)

Résultats escomptés et fonctions futures

Indiquer comment il est envisagé de tirer le meilleur parti des résultats obtenus et définir la fonction qui sera exercée à la fin de la bourse, en décrivant les responsabilités futures.

Déclaration du candidat

Si l'UNESCO m'attribue une bourse, je m'engage à occuper, à la fin de cette bourse, le poste qui me sera assigné, conformément aux informations données ci-dessus. Je certifie que les informations que j'ai fournies sont complètes et exactes.

Signature du candidat



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
téléphone : (33.1) 45.68.10.00

DEMANDE DE BOURSE

CERTIFICAT DE CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Nom du candidat.....	Langue.....
-------------------------------	-------------

Adresse du candidat.....
.....

(1) APTITUDE À COMPRENDRE

- a) Comprend sans peine quand on lui parle à une cadence normale.....
- b) Comprend presque tout quand on lui parle lentement et distinctement.....
- c) Doit faire répéter et/ou traduire un grand nombre de mots ou d'expressions.....
- d) Ne comprend pas la langue parlée.....

(2) APTITUDE À PARLER

- a) Parle couramment, correctement, et se fait comprendre sans peine.....
- b) Se fait comprendre, mais ne parle pas couramment ni de manière absolument correcte.....
- c) Hésite en parlant et cherche souvent ses mots.....

(3) APTITUDE À ÉCRIRE

- a) Écrit facilement et correctement.....
- b) Écrit lentement et/ou commet certaines erreurs.....
- c) Écrit difficilement et fait de nombreuses fautes.....

(4) APTITUDE À LIRE ET À COMPRENDRE LES TEXTES

- a) Lit couramment et comprend tout ce qu'il lit.....
- b) Lit lentement, mais comprend presque tout ce qu'il lit.....
- c) Lit difficilement, et doit souvent avoir recours au dictionnaire.....
- d) Incapable de lire.....

(5) VOCABULAIRE TECHNIQUE

Certains boursiers ont besoin de connaître un vocabulaire technique ou spécialisé. Le cas échéant, évaluez les aptitudes que le candidat possède à cet égard dans les domaines visés aux rubriques 1, 2 et 4 ci-dessus.

(6) Veuillez fournir sur les connaissances linguistiques du candidat, toutes autres précisions qui peuvent présenter de l'intérêt pour la mise au point de son programme d'études :

EXAMINATEUR	Adresse :
Nom :
Qualité :
.....	Date :

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....